

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2009

L'an deux mille neuf, le 5 octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LEMOINE, Maire.

Étaient présents : Messieurs BLEUZEN Jean-Claude, MATTLE Michel, VERROLLES Christian, Monsieur HAUTEKIET Gilbert, ANDRIEU Luc, MOREAU Alain, Jérôme ODINET, Jacques DUVAL
Mesdames CHOUBRAC Claudine, BARRE Claudine, FERRER Nathalie, PICAULT Isabelle, LECOMTE Catherine, ALEXANDRE Estelle, COBO Evelyne, ROUZIER Martine

Absents excusés :

Monsieur Cédrik CROCHET ayant donné pouvoir à Monsieur Michel MATTLE
Monsieur Christophe CORBET Excusé ayant donné pouvoir à Monsieur Luc ANDRIEU

Secrétaire de séance : Monsieur Alain MOREAU a été élu Secrétaire de séance.

Lecture du dernier P.V. : Le procès verbal de la réunion du 2 juillet est adopté à l'unanimité, aucune remarque n'étant faite.

ORDRE DU JOUR

Il est proposé aux membres du conseil municipal les modifications d'ordre du jour suivantes :

- ✓ Autorisation d'achat de parcelle pour la construction des ateliers municipaux
- ✓ Mise en concurrence du contrat groupe d'assurance collective garantissant les risques encourus par le personnel communal menée par le centre de gestion de la Seine Maritime
- ✓ DMB n°2 pour l'acquisition de vélos à l'école maternelle et pour le remplacement des globes d'éclairage public
- ✓ Il est supprimé de l'ordre du jour la création d'une régie de recettes

1/ DEMISSION ET REMPLACEMENT DUN MAIRE ADJOINT

Monsieur le Maire lit la lettre de Monsieur VERROLLES qui, pour des raisons de disponibilités annonce sa démission, laquelle a été acceptée par Monsieur Le Préfet de la Seine Maritime. Monsieur le Maire remercie Monsieur VERROLES pour tout le travail qu'il a accompli. Le conseil décide de maintenir 5 postes d'adjoint.

Monsieur Alain MOREAU et Madame Claudine BARRE se portent candidats et exposent les raisons de leur candidature.

Madame BARRE est élue au premier tour.

Ainsi, le tableau des adjoints devient le suivant :

1° Adjoint : Monsieur Jean Claude BLEUZEN

2° Adjoint : Madame Claudine CHOUBRAC

3° Adjoint : Monsieur Gilbert HAUTEKIET

4° Adjoint : Monsieur Michel MATTLE

5° Adjoint : Madame Claudine BARRE

2/ AFFAIRES FINANCIERES

✓ Autorisation d'achat de parcelle pour la construction des ateliers municipaux – Bail à long terme

Afin de réaliser de nouveaux ateliers municipaux, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer l'acte notarié pour acquérir auprès des Consorts LESONNEUR la parcelle E 122 sur la base d' 1€ le m², soit 12 655€ pour la parcelle entière.

En contre partie pour le locataire Monsieur Joël LEPREVOST (EARL du Centre), qui exploitait cette parcelle, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec ce dernier un bail de location de 18 ans pour les parcelles E n°337 et E n°341, d'une contenance totale de 32 429 m².

✓ Locations des terres communales - Résultats de la 1 ère Adjudication

Les locations de terres sont attribuées pour l'année 2009/2010 comme suit :

	LOTS	1	2	3	4	5	6
	Superficie en m ²	2.9780	3.1765	2.0795	2.5304	2.3407	1.2700
	Mise à prix en €	1 042.30	1 111.78	727.83	885.64	819.25	néant
Propositions retenues	NOM						
1	DURAND	1 203.00				963.60	160.00
	EARL du Centre		1185.00	755.00			

✓ Demande de subvention de la Farandole

Le conseil municipal unanime ne donne pas suite à la demande de subvention de la Farandole, concernant la fréquentation d'un enfant à la crèche, une convention n'ayant pas été établie.

✓ Tarifs CLSH périscolaire, CLSH petites vacances (Toussaint)

Le Conseil Municipal reconduit pour 2009/2010, les mêmes tarifs qu'en 2008/2009.

✓ DMB n°2

Afin de pouvoir remplacer d'une part des vélos usagés à l'école maternelle et d'autre part les globes d'éclairage public détruits lors de l'orage de grêle du 25 mai 2009, il convient de procéder aux réajustements budgétaires suivants :

Section investissement

<u>Compte</u>	<u>Objet</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
2188-1014	Vélos	600	
238-1012	Remplacement globes EP	35 000	
021	Virement de la section de fonctionnement		35 600
TOTAL		35 600	35 600

Section Fonctionnement

<u>Compte</u>	<u>Objet</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
023	Virement à la section investissement	35 600	

Ceci étant rendu possible par le fait que la section de fonctionnement était en sur équilibre

A l'unanimité, le conseil municipal adopte cette décision modificative budgétaire n°2.

2 / RESSOURCES HUMAINES

✓ Suppression d'un poste d'animateur au centre de loisirs périscolaire

Suite à la baisse régulière et significative, depuis deux années consécutives, des effectifs du centre de loisirs périscolaire, le conseil municipal décide, pour équilibrer le budget, de supprimer un poste d'animateur, lequel actuellement n'est pas pourvu.

✓ **Recrutement et salaires des membres de l'équipe d'animation pour les vacances scolaires de la Toussaint 2009**

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à procéder au recrutement de l'équipe d'animation et au personnel d'entretien pour le CLSH des vacances de la Toussaint et suivant les mêmes bases que pour l'été.

3 / TRAVAUX

✓ **Eclairage public – remplacement des globes endommagés par l'orage de grêle du 25 mai 2009**

Le conseil municipal unanime donne son accord pour ces travaux qui seront réalisés par l'entreprise Garczynski Traploir, sous la maîtrise du SIERG, la participation communale étant évaluée à environ 33 000€ .

✓ **Enfouissement des réseaux – Rue des Ecoles**

Vu le coût élevé de l'enfouissement des réseaux pour la rue des Ecoles estimé à 155 000€ HT, il n'est pas donné suite à ce projet, qui ne sera d'actualité que lors du réaménagement complet de la rue.

✓ **Extension du réseau basse tension(travaux 2010)**

A l'unanimité le conseil municipal accepte de financer l'extension des réseaux électricité et telecom pour la route d'Isneauville et la rue des Pommiers.

✓ **Modification des règles de circulation au carrefour entre la rue aux Juifs et la RD 53**

Afin de sécuriser la sortie de la rue aux Juifs, où la visibilité n'est pas bonne, il est nécessaire de faire ralentir les véhicules, le conseil se prononce pour le changement suivant de priorités :

- Maintien du stop de la Rue aux Juifs, au carrefour avec la RD 53
- Mise en place de 2 stops Route de Bellevue (RD 53)
- Suppression du stop Rue des Pommiers

✓ **Remplacement du ralentisseur rue du bourg**

Le conseil unanime se prononce pour le rétablissement du ralentisseur, rue du Bourg, suivant le même modèle que celui situé sur la RD 53, au niveau du carrefour avec la RD15

✓ **Marchés attribués :**

Monsieur le Maire informe le Conseil des différents marchés attribués

4 / URBANISME

✓ **Convention pour l'instauration du Pass Foncier – autorisation de signature**

Le conseil municipal unanime autorise Monsieur Le Maire à signer la convention avec CAP HORN PROMOTION pour la mise en place du Pass Foncier, pour une partie du lotissement qui va se construire à l'angle de la rue aux Juifs avec l'impasse des Tuileries, lequel s'appellera « Le Cos de la Tuilerie »

5 / MISE EN CONCURRENCE, lancée par le Centre de Gestion, concernant les risques statutaires

A l'unanimité le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à faire participer la commune à cette consultation.

6 / QUESTIONS DIVERSES

- **Etudes de ruissellement**

Monsieur fait le point sur les études en cours sur les ruissellements.

- **Plantation d'arbres**

Le Lions Club renouvellera son opération « plantation d'arbres », autour du nouveau stade le 22 novembre prochain.

- **Panneaux de rues**

Le Conseil Municipal adopte le projet de renouvellement des panneaux de rue, sans le blason.

- **Point sur les subventions obtenues**

Pour la classe de découverte à Valloire, la commune n'a pas obtenu de subvention . En revanche, le Département a accordé une subvention de 6 523 € pour la réalisation des sondages marnières dans l'enceinte de la mairie.

- **Défibrillateur**

Celui-ci est livré ; il reste à l'installer.

- **Semaine des Arts**

Monsieur Le Maire a écrit aux commerçants pour les inviter à s'associer à cette manifestation en accrochant un tableau dans leur boutique ou local commercial, conformément à la proposition faite par la commission qui travaille sur le projet.

- **Compte rendu de réunions**

Il est fait un compte rendu des réunions diverses qui se sont tenues depuis la dernière réunion de conseil(ADMR-AIPA-CCPM-Pays entre Seine et Bray-réunion inter bibliothèques).

LA SEANCE EST LEVEE A 23h55